



Maussane les Alpilles, le 02 Mars 2018

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance publique :

Jeudi 8 Mars à 18h00
A la Salle d'honneur
Mairie Saint Rémy de Provence

1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 15 février 2018
3. Décisions du Président
4. *Institutionnel* – Demande de fusion des trois intercommunalités du Pays d'Arles
5. *Institutionnel* – Motion pour la création d'une collectivité territoriale à statut particulier portant les compétences intercommunales et départementales en cas de disparition du Conseil départemental des Bouches du Rhône
6. Questions diverses

Les documents nécessaires à l'étude de l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont joints en annexe.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Hervé CHERUBINI